

Formation choisie (cocher une case)

- Éducateur·trice de l'enfance, dipl. ES
 Éducateur·trice social·e, dipl. ES

Voie de formation

Admission avec CFC ASE ou titre jugé équivalent :

- 3'600 heures, formation avec stages intégrés (uniquement Éducateur·trice de l'enfance)
 3'600 heures, formation duale

Admission avec autre titre :

- 5'400 heures, formation avec stages intégrés (uniquement Éducateur·trice de l'enfance)
 5'400 heures, formation duale

DONNÉES PERSONNELLES

Mme M.

(Ecrire en majuscules, s.v.p.)

Nom Prénom

Rue et n° N° postal et localité

Date de naissance (jj/mm/aaaa) N° AVS

N° de téléphone Courriel

Lieu d'origine Canton Nationalité

B Permis de séjour annuel C Permis d'établissement Autre

Date d'obtention Valable jusqu'au

Occupation actuelle (fonction, taux d'activité)

Compensation des désavantages dans le cadre de la formation (mesures d'aide liées à un handicap) : Oui Non

Admission dans une autre école :

- Demande en cours : Oui Non Ecole

- Admission confirmée : Oui Non Ecole

Remarques :

.....
.....

Coordonnées du/de la représentant·e fiscal·e qui assume financièrement la formation (rubrique obligatoire jusqu'à 25 ans)

Père Mère Etudiant·e Tutelle

Nom Prénom

Rue et n° N° postal et localité

N° de téléphone Courriel

Date de naissance (jj/mm/aaaa)

Souhaitez-vous que votre représentant·e fiscal·e reçoive les factures liées à votre formation ? Oui Non

Suite au verso !

EMPLOYEUR

Raison sociale.....

Rue et n° N° postal et localité

Téléphone (si possible direct)..... Courriel.....

Sous réserve de la réussite de la procédure d'admission, l'employeur s'engage à participer activement à la formation de la personne susmentionnée selon les directives fédérales de la formation ES en emploi, en particulier :

- en assurant un taux d'activité de 50% au minimum durant la formation ; la résiliation des rapports de service ou le passage à un taux inférieur à 50% entraînera, après un délai de 8 semaines, l'arrêt de la formation.
- en assurant l'encadrement de la personne en formation (en principe un·e professionnel·le du terrain au bénéficiaire au minimum d'une formation professionnelle supérieure **et** d'une formation de formateur·trice à la pratique professionnelle du domaine social (FPP) ou de formations jugées équivalentes).

Les signataires ont pris connaissance des différentes étapes de la procédure d'admission et déclarent les accepter.

La personne en formation**L'employeur**

Lieu, date

Lieu, date :

Signature

Signature

Ce formulaire d'inscription doit être retourné avant le 31 janvier 2023 à l'adresse suivante :

CPNE – Pôle Santé et Social
Rue de la Prévoyance 82
2300 La Chaux-de-Fonds
ou par courriel : cpne-2s@rpn.ch

avec les documents suivants :

- curriculum vitae
- attestations d'emploi
- copies des diplômes et certificats de formation
- copies des certificats de travail et/ou de stages
- extrait de casier judiciaire de moins de 6 mois
- texte réflexif (voir consignes particulières)
- photo, format passeport
- attestation du paiement de la finance d'inscription
- attestation de compensation des désavantages dans le cadre de la procédure d'admission (mesures d'aide liées à un handicap)
- admission autres écoles (ARPIH ; ESSIL, ESEDE, ESSG ...) si existant

document complémentaire (uniquement Éducateur·trice de l'enfance, dipl. ES) :

- préavis formatif d'une institution du domaine de l'éducation de l'enfance (selon formulaire ad'hoc)

Information concernant le paiement de la finance d'inscription :

Banque Cantonale Neuchâteloise (BCN), 2000 Neuchâtel, en faveur de : CPNE, rue de la Serre 62, 2300 La Chaux-de-Fonds

IBAN CH6100766000103994526, **avec la mention « 2S - taxe ES ».**

Attention : la finance d'inscription n'est pas remboursée en cas de non-admission ou de retrait.

Contacts :

- Directeur adjoint : M. Brahim Ali HEMMA – bah@rpn.ch
- Secrétariat de l'école : tél. 032 886 33 00